

Le Nord-Pas de Calais, en chemin vers les énergies renouvelables ?

Mis à jour le 22 octobre 2020

Par son histoire, le versant Nord-Pas de Calais de la région Hauts de France est un territoire fortement industriel, avec des activités emblématiques comme le textile, la métallurgie ou l'automobile. Ce tissu économique dense nous place parmi les régions françaises les plus consommatrices d'énergie, directement après l'Île de France et Rhône-Alpes, avec 8 % de la consommation nationale pour 6 % de la population. L'enjeu de transition vers un territoire plus durable est donc fort en région, avec le développement des différentes sources d'énergies renouvelables.

En écho aux objectifs internationaux, **la France** s'est fixée d'atteindre 23 % d'énergies renouvelables (ENR) dans la consommation énergétique totale à l'horizon 2020. Ambition encore renforcée par la récente Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (août 2015) qui donne à la France l'objectif de porter à 32 % la part des énergies renouvelables à horizon 2030, part aujourd'hui située à 14,3 %).

Le Nord-Pas de Calais dans son SRCAE vise quant à lui une multiplication par 4 de sa production d'énergies renouvelables entre 2009 et 2020 pour la porter à 12 % de la consommation énergétique régionale. A noter que cette ambition n'est modeste qu'en apparence, notre région ne disposant pas de grand fleuve et donc d'énergie hydroélectrique, comptée parmi les renouvelables.

Sommes-nous en bon chemin en Nord-Pas de Calais ?

L'Observatoire Climat dresse régulièrement un bilan sur les indicateurs disponibles en matière de changement climatique. En 2014, le croisement des données du bilan énergétique a permis d'illustrer plusieurs points restitués dans la publication [« Tour d'horizon 2014 Données climat-énergie en Nord-Pas de Calais »](#).

Les énergies renouvelables représentent aujourd'hui un peu plus de 4% de l'énergie consommée en région (taux de couverture), soit 6,2 TWh sur les 152,2 TWh consommés annuellement.

Bilan énergétique régional en Twh, 2013.

Par une approche plus détaillée, illustrée par le schéma ci-dessous, nous observons également que :

- **La production régionale d'énergie fossile et fissile (nucléaire) est en baisse de 2,4% par an depuis 2005**
- **La production d'énergies renouvelables croît en moyenne de 12% par an depuis 2009**
- **Le taux de couverture en énergies renouvelables atteint 3,4 % de la consommation en 2011 et progresse pour atteindre 4,2 % en 2013.**

Et à l'échelle de la nouvelle grande région ?

Le versant picard de notre nouvelle grande région va consolider notre position sur les renouvelables. Si les données agrégées ne sont pas encore complètement disponibles, il faut souligner que **les énergies renouvelables sur le territoire de l'ex-Picardie représentent déjà 10% de sa consommation énergétique (59,3 Twh en 2011) et que le SRCAE vise une couverture de 23 % à horizon 2020 avec 1 million de tonnes équivalent pétrole et 90 % à 2050.**

Que pouvons-nous tirer comme conclusions ?

Ces chiffres sont intéressants puisque la courbe de production d'énergies renouvelables en Nord-Pas de Calais progresse. Cependant, comparée à certains de nos voisins européens, la région est encore en léger retard. En Allemagne par exemple, un tiers de l'électricité provient désormais des énergies renouvelables.

Impossible pour la région, dans l'immédiat, de faire se croiser la courbe de la demande globale d'énergie avec celle de nos énergies renouvelables en développement ; elles sont pourtant appelées par la dynamique de [Troisième Révolution Industrielle](#) (rev3) à fournir 100% de nos besoins en 2050 (Nord-Pas de Calais).

Pour cela, à tous les niveaux d'intervention, un objectif de réduction massive des consommations s'impose.

Des solutions existent !

Pour développer le photovoltaïque, l'éolien, la valorisation de la biomasse et la méthanisation des déchets, comment faire ?

S'informer, découvrir ce que font les autres, se former, visiter... autant de possibilités pour concevoir son projet. Le Cerdd et ses partenaires vous y invitent toute l'année.

Des appels à projet permettent d'accéder à des dispositifs de financement et d'accompagnement ; citons par exemple :

- [Appel à projets chaleur renouvelable en région Nord-Pas de Calais](#)
- [Appel à projets pour le développement de 1 500 projets de méthanisation](#)

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Énergies renouvelables](#)
- [Infographie Production d'énergie reno...](#)
[Enregistrer](#)
- [EnergETHIC, l'énergie renouvelable par et...](#)
- [Fiche "Production d'Énergie Renouvela...](#)
[Enregistrer](#)
- [Dialogue territorial sur les énergies...](#)
[Enregistrer](#)
- Jusqu'au 21.12.2024

[Formation "Énergies renouvelables : les clés pour vous lancer"](#)

- [Publication "Trajectoires énergie-cl...](#)
[Enregistrer](#)
- [Climatour #4 | Nord-Pas-de-Calais - Filièr...](#)
- [Climatour #2 | Département du Nord - Maîtr...](#)
- [Les labos du Cerdd "Développement des...](#)
- [Soutien aux énergies renouvelables électri...](#)
- [Vers des territoires 100% énergies renouve...](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)